

Union Familiale della Faille, ASBL

Siège social : Square Vergote, 12, boîte 1, 1200 Bruxelles

Assemblée générale 2014 à Huyse

Procès-verbal

La 71^{ème} assemblée générale della Faille s'est tenue le dimanche 21 septembre 2014, à Huyse à l'invitation de Bernard et Elisabeth Huyse.

Sont présents :

- Le Vicomte et la Vicomtesse della Faille de Waerloos, la Baronne della Faille d' Huyse (Gaëtane), le Baron et la Baronne della Faille d' Huyse et leur fils, Jean-Baptiste, Monsieur et Madame Jehan Dessain et leurs fils, Evrard, Guillaume, Augustin et François, le Baron et la Baronne Patrick della Faille d'Huyse et leurs enfants, Arthur, Aurélie et Nicolas , le Baron et la Baronne Stéphane della Faille d' Huyse et leurs enfants, Gatien, Siméon et Blandine, Monsieur et Madame Frédéric Rutsaert et leurs enfants, Astrid et Henri, le Baron Amaury della Faille d' Huyse, le Baron Jean-Pierre della Faille d' Huyse, le Baron François della Faille d' Huyse, Monsieur et Madame Philippe Coget, Monsieur et Madame Marc de Hemptinne, Monsieur et Madame Eric de Maere d'Aertrycke, le Baron et la Baronne Ghislain della Faille d' Huyse, Madame François Davreux, le Baron et la Baronne Yves della Faille d'Huyse, le Baron Guy della Faille d' Huyse, le Baron Loïc della Faille d'Huyse, le Baron Bernard della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke et son fils, Guillaume, Monsieur et Madame Guy Massange de Collombs, Madame Jean-William Grisard de la Rochette, le Comte et la Comtesse della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Hervé della Faille de Leverghem, Monsieur Cédric della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Ladislav della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Tanguy della Faille de Leverghem et leurs enfants, Monsieur Harold-Louis della Faille de Leverghem, Dorian et Clélia Leverghem, Monsieur et Madame Derek de Wilde d'Estmael et leurs enfants, Maëlys , Marine, Alicia, Anaëlle et Noé, Madame André della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Bernard de Callataÿ, Madame François-Xavier Cogels, Monsieur et Madame Paul de Lalieux de la Rocq, Monsieur et Madame Michel de Vuyst et leur fille, Gloria, Monsieur Jean-Charles della Faille de Leverghem, Monsieur Gérard de Kerchove d'Exaerde,

Mademoiselle Clotilde della Faille de Leverghem, Monsieur Pierre della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Luc della Faille de Leverghem, Mademoiselle Lauriane della Faille de Leverghem, Monsieur Joseph della Faille de Leverghem, Mademoiselle Wivine della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Hubert della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Loïc della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Gérald della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Henri della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Benoît della Faille de Leverghem, Mademoiselle Ariane della Faille de Leverghem, Monsieur Edouard della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Eric della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Jean della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Geoffroy della Faille de Leverghem et leurs filles, Anastasia, Antoinette, Marguerite et Capucine, Monsieur et Madame Diego della Faille de Leverghem, Mademoiselle Laetitia della Faille de Leverghem et son fiancé, Monsieur Sébastien Verdickt, Monsieur Humbert della Faille de Leverghem et Mademoiselle Elisabeth della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Arnould della Faille de Leverghem, Madame Dominique le Hodey, Madame Arnold de Decker, ...

Inscrits et excusés : Madame Joseph della Faille de Leverghem, Mademoiselle Margaux de Modave de Masogne, Monsieur Marc de Modave de Masogne

1. Allocution du président

« Mes chères cousines, mes chers cousins,

Je tiens tout d'abord à remercier nos cousins Bernard et Babette qui, une fois encore, nous reçoivent dans leur belle propriété ici à Huysse. Ce n'est pas la première fois qu'ils nous ouvrent leurs portes et à chaque fois, c'est avec plaisir que nous les franchissons pour nous retrouver en famille. Merci également pour cet excellent déjeuner et les lieux splendides que vous nous offrez.

L'année dernière, nous pouvions profiter des magnifiques salons de l'hôtel Falligan dans lesquels nous nous sommes réunis à l'invitation de nos cousins Hubert, Denyse, Loïc et Marie-Paule Leverghem qui nous ont offert un délicieux déjeuner dans ce cadre fastueux. Soyez encore une fois, chers cousins, remerciés pour votre générosité.

Cette année a été marquée par la reprise en main de nos grands chantiers : iconographie, digitalisation des archives, modernisation de notre site Internet familial et publication du bulletin. Nous vous en reparlerons un peu plus loin dans le cours de cet exposé mais je me dois de saluer le travail accompli par le Conseil d'Administration. Nous nous sommes retrouvés ponctuellement tout au long de l'année écoulée dans une ambiance très agréable pour coordonner nos efforts et prendre les conseils de nos pairs avisés. C'est une belle équipe dynamique et dévouée à nos intérêts familiaux et dont je suis très fier.

Aujourd'hui nous sommes heureux de vous présenter le site internet familial qui a été mis en ligne hier et qui se veut la vitrine de notre famille, interface de communication entre nous et aussi avec le monde extérieur.

Il se compose de deux parties : la première, ouverte au public, est informative et bien documentée puisque nous mettons notamment en ligne les livres d'Yves Schmitz et d'autres publications historiques... La seconde, réservée aux membres, se veut être un moyen de communiquer entre nous mais aussi de mettre certaines informations familiales en ligne, telles que des émissions télévisées nous concernant, des articles de presse ou des invitations à des manifestations organisées par nos membres.

Je suis certain qu'en allant surfer sur notre site, vous découvrirez des tas de choses intéressantes qui vous inciteront à contacter le secrétariat pour contribuer à son enrichissement et son évolution. Un site internet qui n'est pas visité est virtuellement mort ; venez donc nombreux et nous vous ferons rapport l'an prochain sur son succès.

Nous avons aussi avancé très concrètement dans la collecte de tableaux et le classement de notre iconographie ; elle est d'ailleurs publiée sur notre site internet et vous pourrez vous rendre compte de l'avancement de ce projet en allant le visiter. La digitalisation des archives progresse aussi. Sur ce dernier point, nous avons décidé d'explorer les différentes alternatives qui pourraient nous permettre de remplir notre objet social, à savoir la protection de notre fonds d'archives. La digitalisation est bien entendu la meilleure façon, non seulement de protéger définitivement les archives de leur disparition, mais aussi de les rendre accessibles au public. Seulement voilà, l'écueil est que notre fonds d'archives compte à peu près 400.000 feuilles de formats très différents et de qualités très différentes. Le travail de digitalisation en lui-même est évalué par les experts à +/- 2.5 équivalent temps plein. Les devis que nous avons pour la digitalisation elle-même sont donc extrêmement chers.

Nous avons donc décidé de nous lancer dans une étude de faisabilité qui présenterait plusieurs scénarios allant de la digitalisation de l'ensemble des documents à la digitalisation des pièces les plus importantes. Cependant l'économie que nous ferons quant au volume à digitaliser sera probablement rognée par les frais de sélection des documents à digitaliser. Vous voyez donc que le sujet n'est pas simple, mais le Conseil est déterminé à trouver des solutions et nous vous en ferons part bientôt, je l'espère.

Autre sujet sur lequel nous avons travaillé assidûment cette année est l'organisation des célébrations auxquelles nous comptons vous inviter l'an prochain à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la naissance de notre brillant ancêtre, Jean le Vieil.

Le programme sera le suivant :

- 3 visites de villes sur les traces de Jean le Vieil, Bruxelles, Anvers et Gand. Un guide spécialisé nous conduira sur les traces de nos ancêtres en nous montrant les lieux dans lesquels ils ont vécu et les vestiges qui en restent.
- Ensuite, notre traditionnelle Assemblée **annuelle** sera, cette année, uniquement consacrée aux retrouvailles familiales et l'AG formelle se tiendra un autre jour. Notre réunion plénière se tiendra à Anvers le dimanche 4 octobre 2015 ; elle commencera par une messe à la Cathédrale où notre ancêtre et sa famille sont enterrés et sera suivie d'un lunch offert par l'Union Familiale sur le Flandria qui fera une croisière dans le port d'Anvers où nous aurons l'occasion de visiter les nouvelles installations portuaires.
- Vous recevrez début janvier une invitation pour les 4 événements et le programme détaillé.

Depuis notre dernière assemblée, nous avons, hélas, perdu un membre de notre famille :

- Il s'agit de Monsieur Eric van de Walle, époux de Nadine Leverghem, et qui est décédé le 25 juillet 2014. L'Union Familiale présente à notre cousine Nadine et à ses enfants ses condoléances attristées.

Merci d'observer un moment de silence en sa mémoire...

Je souhaiterais également passer ici en revue les différents événements familiaux prévus au point 8 de l'ordre du jour que vous avez reçu.

Commençons par les fiançailles :

Cette année, nous avons appris les fiançailles de :

- Ariane Leverghem, fille de Benoît et Marina Leverghem avec Cédric Osterrieth
- Raphaël Leverghem, fils de Luc et Elisabeth Leverghem, avec Meggie Dumont de Chassart

Ils ont décidé de se lancer dans la grande aventure d'une vie en se préparant au mariage et nous sommes heureux d'accueillir dans notre famille leurs fiancés respectifs ; nous les félicitons et nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Quant aux mariages :

En 2013, en plus des mariages mentionnés lors de la précédente A.G., nous avons aussi fêté :

- Le 8 juin 2013 : celui de Charlotte della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, fille de Frédéric et Roselyne Huyse (cousins français), avec Monsieur Loïc Reynier

Et en 2014 et tout récemment, hier, Le 20 septembre 2014 : celui de Maud van Dievoet, fille de Jean-Michel et Fabienne van Dievoet, née Huyse, qui a épousé Monsieur Stéphane Boon Falleur.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, de joie et de prospérité.

Au chapitre des naissances :

- Le 6 février 2014 : Maxence Leverghem, fils de Thibaut et Sophie Leverghem
- Le 12 mars 2014 : Victor Huyse, fils d'Amaury et Sibylle Huyse
- Le 7 avril 2014 : Alice Bossut, fille de Frédéric et Lydwine, née Leverghem
- Le 24 avril 2014 : Thaïs Leverghem, chez Gonzague et Nathalie Leverghem
- Le 25 mai 2014 : Ysalie, fille de Jérôme et Sylvie, née Leverghem
- Le 31 mai 2014 : Augustin Reynier, fils de Loïc et Charlotte Reynier, née della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke (cousins français)
- Le 26 août 2014 : Ferdinand Jolly, fils de Christophe et Marie-Amandine, née Leverghem

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons aux nouveau-nés une vie longue et prospère.

Autres événements :

- Ce 5 septembre 2014, Philippe et Marie-Martine Coget, née della Faille d'Huyse, ont fêté leurs noces d'or
- Et ce 21 septembre 2014, Ghislain et Anne Huyse fêtent leurs 40 ans de mariage.

Passons également en revue **les RESULTATS D'ETUDES 2014** même s'ils sont prévus au point 8 de l'ordre du jour :

Ces résultats nous ont été communiqués mais sont certainement incomplets.

Harold-Louis Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année baccalauréat en ingénieur civil à l'UCL

Alix Leverghem, fille de Jean-Marie et Sylvie Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année de graduat en architecture des jardins et du paysage à l'ISIA de Gembloux

Bérengère de Lalieux de la Rocq, fille de Paul et Cécile, née Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année baccalauréat en kiné à l'ULG

Sandrine d'Oreye de Lantremange, fille de Nicolas et Astrid d'Oreye de Lantremange, née Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année baccalauréat en ingénieur commercial à l'ICHEC

Aurian Huysse, fils d'Yves et Isabelle Huysse, a réussi sa 1^{ère} année baccalauréat en ingénieur de gestion trilingue aux facultés universitaires de St Louis à Bruxelles

Amélie Leverghem, épouse de Félix van der Stricht et fille de Léopold Leverghem, a réussi sa première année de médecine aux facultés universitaires de Namur, à 35 ans

Humbert Leverghem, fils de Diego et Chantal Leverghem, a réussi sa 2^{ème} année baccalauréat en ingénieur civil à l'UCL avec distinction et sa 1^{ère} année baccalauréat en ingénieur de gestion à l'UCL avec grande distinction

Margaux della Faille de Modave de Masogne, fille d'Arnould et Sophie Leverghem, a réussi sa 2^{ème} année bachelor en bio/psycho au University College of Maastricht avec distinction

Sibylle Leverghem, fille de Jean-Marie et Sylvie Leverghem, a réussi sa 3^{ème} année baccalauréat en bio-ingénieur à l'UCL

Aurian Leverghem, fils de Joseph et Pascale Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année master en ingénieur de gestion à la Louvain School of Management avec distinction

Brieuc Leverghem, fils d'Etienne et Martine Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année master en ingénieur industriel à l'ECAM

Pierre Leverghem, fils de François-Xavier et Chantal Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année master en sciences sociales et militaires comme élève-pilote à l'Ecole Royale Militaire avec distinction

Géraldine Leverghem, fille de Jean-Marie et Sylvie Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année master en psychologie à l'UCL

Edouard Leverghem, fils de Benoît et Marina Leverghem, a réussi sa 1^{ère} année master en droit à l'UCL

Sylvie Leverghem, épouse de Jean-Marie Leverghem, a réussi sa 4^{ème} année d'infirmière au CPSI de Louvain en Woluwe, à 51 ans

Laetitia Leverghem, fille de Diego et Chantal Leverghem, a réussi sa 2^{ème} année master en médecine à la KUL avec la plus grande distinction

Sébastien Verdickt, fiancé de Laetitia Leverghem, a réussi sa 2^{ème} année master en médecine à la KUL avec grande distinction

Wauthier Leverghem, fils de Luc et Elisabeth Leverghem, a réussi sa 2^{ème} année master en droit à l'UCL

Lauriane Leverghem, fille de Luc et Elisabeth Leverghem, a réussi sa 2^{ème} année master en droit à l'UCL avec distinction

Maud van Dievoet, fille de Jean-Michel et Fabienne van Dievoet, née Huysse, a réussi sa 2^{ème} année master en Histoire de l'Art à l'ULB avec grande distinction.

Je voudrais terminer ce mot en remerciant très chaleureusement nos secrétaires et volontaires qui ont permis à vos invitations de parvenir dans chaque boîte aux lettres en temps et en heure et aussi pour le soutien logistique qu'elles m'ont apporté tout au long de cette année pour organiser les Conseils d'Administration et assurer le suivi des décisions qui y ont été prises. Elles méritent vos applaudissements ! »

2. Approbation du Procès-Verbal de l'A.G. 2013

Tanguy Leverghem résume en quelques mots ce procès-verbal qui est ensuite approuvé par l'Assemblée. Le texte intégral du procès-verbal de l'A.G. 2013 figure dans le livre des Assemblées Générales que les membres sont invités, s'ils le souhaitent, à signer en fin de réunion.

3. Approbation des comptes 2013 et présentation du budget 2015

Patrick Huysse, trésorier, présente les comptes et les dépenses importantes qui vont devoir être engagées dans le cadre des grands projets.

Suite aux demandes de certains membres, le Conseil a décidé de préciser la nature et le montant des aides que l'UF accorde à ses membres, ces aides sont publiées sur le site internet :

L'Asbl Union familiale della Faille soutient ses membres:

- Soutien aux étudiants
- Soutien aux familles lors de la naissance d'un enfant
- Soutien aux prêtres et religieuses de la famille
- Soutien aux rencontres de nos jeunes cousins

Ces contributions sont entrées en vigueur à partir de l'AGO de septembre 2013, et pour les étudiants à partir de l'année académique 2013-2014.

Les primes suivantes seront d'application pour autant que les moyens de l'Union Familiale le permettent.

Le Conseil d'Administration aura la faculté de modifier le présent règlement à tout moment.

a. Primes attribuées aux étudiants

Définition : « Après les humanités, toute formation supérieure, universitaire ou non, reconnue comme telle par le traité de Bologne, sera dorénavant gratifiée d'une prime de 200€ pour chaque année réussie ».

Les demandes motivées et répondant aux critères ci-dessus, doivent être adressées par mail ou par courrier postal avec numéro de compte bancaire au secrétariat de l'Union familiale au plus tard 7 jours avant l'assemblée Générale Ordinaire des membres. Après acceptation par le Conseil d'Administration, elles seront versées sans tarder aux bénéficiaires.

Ces primes seront versées aux étudiants porteurs du nom en règle de cotisation.

Toute fraude ou abus sera sanctionné par le Conseil d'Administration et pourra conduire à l'exclusion du fraudeur de l'A.S.B.L.

Lydia Dessain, née Huyse, demande si les enfants de membres et qui ne sont pas membres eux-mêmes peuvent bénéficier de cette prime. Il lui a été répondu que seuls les étudiants membres de l'U.F. peuvent bénéficier de cette prime

b. Primes de naissance

Une prime de naissance d'un montant de 125€ peut être attribuée aux nouveau-nés porteurs du nom ou à un nouveau-né adopté. Ces primes seront versées aux parents, en règle de cotisation, qui les réclameront en annonçant la naissance de leur enfant au secrétariat de l'UF.

c. Primes aux prêtres et religieuses engagés dans la religion chrétienne

Les dons reçus par l'UF stipulant expressément « soutien aux prêtres et religieuses » leur seront entièrement versés.

Pour l'instant, il est proposé d'attribuer annuellement et à part égale les sommes reçues aux trois prêtres de la famille : Michel Leverghem, Vincent Leverghem et Emmanuel Leverghem.

d. Journée des jeunes

Le Conseil d'Administration accorde une contribution financière de 350€ par an pour l'organisation des activités « jeunes » de la famille. Ces activités s'adressent à tous les jeunes de 15 à 30 ans et ont pour objectif principal de permettre à nos jeunes de mieux se connaître.

Les **comptes 2013 et le budget 2015** sont ensuite approuvés.

4. Décharge aux administrateurs et président

Décharge est donnée aux administrateurs et président.

5. Nomination des nouveaux administrateurs

Il n'y a pas de nouveaux administrateurs cette année.

6. Renouvellement des mandats d'administrateurs

Le mandat de notre cousin René Waerloos arrive à échéance cette année et je demande à l'Assemblée de bien vouloir le renouveler pour une période de 4 ans. Je remercie, bien évidemment, notre cousin René, pour sa présence constante, active et précieuse au sein du Conseil.

7. Accueil des nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis l'assemblée générale de 2013. Il s'agit de :

- Margaux della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, fille de Wenceslas et Nathalie Huyse
- Marc della Faille de Modave de Masogne, fils d'Arnould et Sophie Leverghem
- Justine della Faille de Leverghem, fille d'Alexis et de Françoise Leverghem

Ils sont invités à signer le registre des membres de la famille et reçoivent leur « Welcome Pack ».

8. Événements familiaux

Je me suis permis de les passer en revue dans mon allocution.

9. Projets familiaux

a. Iconographie

Sous la houlette de nos dynamiques administrateurs, Arnould et Tanguy, et avec le concours de Bernard de Lovinfosse, l'iconographie a pris un nouveau tournant puisqu'elle est maintenant accessible sur le site internet et que l'ensemble des tableaux répertoriés sont identifiés et datés.

L'objectif est de compléter notre collection et d'améliorer la qualité des reproductions qui y figurent. Vous pouvez y contribuer en adressant à notre secrétariat toute information concernant des tableaux ou gravures représentant des membres de la famille voire même leur reproduction.

La suite du projet iconographie est de publier un recueil « papier » contenant l'ensemble des tableaux avec une note biographique et ce, dès qu'ils auront été recensés.

b. Digitalisation des archives

Beaucoup d'efforts ont déjà été faits pour circonscrire la problématique de la digitalisation et ses objectifs.

Il ressort des recherches du Conseil d'Administration en 2014 que la digitalisation de ces archives impliquera une charge de travail correspondant à 2,5 équivalents temps plein par an pour scanner 400.000 feuillets. Comme le soulignait déjà Marie-Thérèse d'Oreye, nous devons donc commencer par :

1. définir les objectifs que nous poursuivons,
2. juger de la qualité et de l'intérêt historique des documents dont nous disposons,
3. faire éventuellement des choix dans les documents à scanner ... mais cela implique une expertise que nous n'avons pas nécessairement et nous devons, bien évidemment, faire attention à ne pas remplacer des coûts par d'autres...

4. définir une méthodologie d'indexation de ces documents de façon à pouvoir les gérer au départ d'un « document management system ».
5. Ensuite, nous devons évaluer le budget et les moyens pour financer ce projet ; à l'heure actuelle, l'UF n'a pas les moyens de faire face à ces coûts et le Conseil d'Administration a décidé de rechercher de nouvelles sources de financement, mécénat et subsides.

Nous tenons ici à remercier particulièrement Bernard de Callatay qui a réalisé certains prototypes de ce que pourrait être un système d'accès à des archives scannées ; c'est impressionnant de puissance et de rapidité et cela va probablement nous permettre d'intéresser des chercheurs à cette documentation.

c. Bulletin

Pascale, Marina, Marie-Martine, Babette, Marie-Thérèse, Gaëtane et Anjali travaillent à la publication de notre prochain bulletin qui sortira en 2015 ; elles réitèrent leur appel pour que vous fournissiez des articles, récits de voyages, comptes-rendus d'activités religieuses, caritatives, professionnelles ou autres afin de rendre notre bulletin informatif et intéressant. Elles recherchent également des membres qui pourraient écrire des articles sur Jean le Vieil et ses descendants car elles souhaitent essentiellement axer le prochain bulletin sur cet illustre ancêtre. Merci d'avance à tous ceux qui les aideront dans cette lourde tâche.

d. Journée des jeunes

La dernière journée des jeunes n'a vu que 8 participants se réunir à Bruxelles pour un bowling qui fut très animé et sympathique. Wivine et Ariane Leverghem, qui en furent les organisatrices, ont été quelque peu déçues du manque de réactivité et d'intérêt de leurs cousins. Nous comprenons que tout le monde soit très sollicité par toutes sortes d'activités, mais passer une soirée par an en famille ne fait de mal à personne.

Nous demandons donc à la jeune génération de faire l'effort nécessaire pour vous rencontrer entre cousins, vous connaître et vous apprécier car c'est cet esprit de famille qui contribuera à ce que notre tribu soit un atout pour tous ses membres.

Il est également demandé aux parents de stimuler et d'encourager leurs enfants à participer à ces activités.

e. Secrétariat

Bravo et merci à toutes, Marie-Martine, Marina et surtout à Pascale qui, malgré quelques ennuis de santé répétitifs cette année, a assumé ce travail de fonds mais combien important.

f. Site-Web

Le site Web est opérationnel et en ligne depuis hier.

10. Assemblées Générales 2015

En 2015, L'Assemblée Générale se passera en marge de la réunion de commémoration de « Jean le Vieil » à une autre date et dans un lieu qui vous sera communiqué ultérieurement.

Pour 2016, nous attendons les candidatures.

11. Divers, questions/réponses

Le Président rappelle qu'un message de fidélité sera envoyé à la Famille Royale.

Jean-Louis Leverghem a proposé de créer une rubrique « les della Faille au bout du monde » ; sa fille, Claire, a travaillé dans des prisons au Burundi et est maintenant sur un autre projet humanitaire en Centrafrique. Plusieurs membres de la famille vivent ou travaillent à l'étranger et ce serait intéressant de suivre les différents parcours sur notre site. Jean-Louis pourrait-il nous proposer un contenu à publier sur le site ?

Après avoir répondu à diverses questions, **le Président clôt l'assemblée à 17 heures**

